

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITÉ	
CODE UNITÉ	PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 2315 / 1991

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

91307474

N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T/Objets volants non identifiés. (O.V.N.I).

NOUS SOUSSIGNÉ(S) G , R , Gendarme A.P.J à la Compagnie de en résidence à l' ,

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du code de procédure pénale, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR 10 Octobre 1991 à 17 heures 45', au bureau de la brigade effectuons une enquête d'ordre administrative.

Faisant suite à l'article paru dans le journal " " du 12/10/1991, Mr D , G désire effectuer une déposition car il a assisté au phénomène.

Nous Gendarme G , entendons, D , G , Disponibilité du ministère de la Justice, demeurant , né le à , fils de nationalité française qui déclare,

----- Le jeudi 10/10/1991 vers 21 heures 40', je me trouvais à mon domicile . J'étais à l'intérieur de la maison.

----- J'ai vu une boule lumineuse qui se déplaçait par rapport à ma position d'Ouest en Est, et sur un plan incliné en direction du sol, je pense 20 degrés. J'ai vu cette lueur par le fenêtré de mon salon, ce qui fait un champs de vision de 1,20m, et la scène a duré 6 secondes.

----- je peux décrire cette lueur de la façon suivante: la luminosité était composée de blanc et de bleu, très lumineux, la forme était allongée sur l'arrière.

----- Le soir de l'observation, il faisait nuit noire, le ciel était dégagé, Il y avait une seule lueur, je n'ai pas entendu de bruit particulier, la télévision fonctionnait.

----- Lorsque j'ai vu cette lueur, j'ai tout de suite pensé à un objet qui entre dans l'atmosphère.

----- A l'échelle de mon champs de vision la lueur avait la taille d'une petite orange.

Le 12 Octobre 1991 à 18 heures.
Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

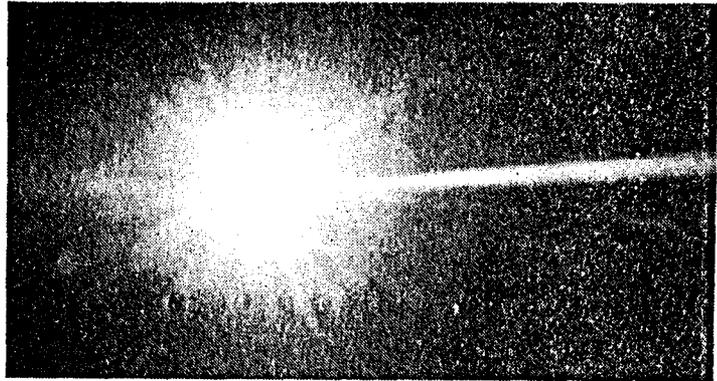
La personne entendue L'A.P.J

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr Le Prefet du département de la	DATE DE CLOTURE LE:
	<input type="checkbox"/> 2	Mr Le Procureur de la République	
	<input type="checkbox"/> 1	Mr Le Général Commandant la région aérienne	
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	XXXXXXXXXX DGCN	

ENTRE

ET

Une nuit... bolide !



Une énorme explosion et une grosse lueur mystérieuse dans la nuit. Ça pourrait être une grosse météorite. Les scientifiques lancent un appel à témoins.

De nombreux témoins ont vu et entendu. Jeudi soir, vers 21 h 37, une très grosse lueur dans le ciel accompagnée d'un énorme bruit, dans la région comprise entre [redacted] et [redacted], au-dessus des [redacted] et même, paraît-il, jusqu'à [redacted].

Beaucoup de brigades de gendarmerie ont reçu des dépositions précises à propos de ce phénomène qui intrigue et en tout cas intéresse beaucoup l'équipe scientifique du SEPRA à Toulouse, l'organe chargé d'étudier toutes les manifestations étranges dans le ciel français par le Centre national

d'études spatiales (CNES).

Son responsable, J

V nous expliquait, hier, qu'à son avis, s'il y a eu un bruit important, c'est que l'objet à l'origine de la lueur a franchi le mur du son ou bien qu'il s'est écrasé au sol de manière très violente. L'expert pense à un gros bolide

qui serait brutalement entré en contact avec la Terre après avoir subi l'échauffement considérable dû au frottement avec les couches atmosphériques (d'où la lueur) qui est le lot de tous les objets rentrant vers la surface de la Terre. Ce bolide pourrait bien être une météorite de grande taille.

Explication de J

V : Le phénomène très lumineux sur un laps de temps très court, une trentaine de secondes, la trajectoire Nord-Sud me font pencher pour cette thèse, car il ne peut dans ces conditions s'agir d'un satellite désintégré ni d'un étage de fusée.

Le patron du SEPRA invite vivement toutes les personnes qui ont assisté, jeudi soir, au spectacle étonnant, à témoigner auprès de la gendarmerie la plus proche où l'on consignera leurs observations avec précision. C'est très important pour la suite de l'enquête que mèneront ensuite les scientifiques.

B.